

# Découvrir la mission de référent handicap en CFA

Les obligations des organismes de formation et des CFA en matière d'accueil des personnes en situation de de handicap

—  
Mars 2021

# Sommaire

---

1. Introduction
2. Quelles sont les obligations légales des organismes de formation et CFA ?
3. Qu'est-ce que l'accessibilité pour un organisme de formation ou un CFA ?
4. Concrètement, que faire lorsque j'accueille une personne en situation de handicap en formation ?
5. À qui m'adresser pour obtenir des aides et accompagnements ?
6. En conclusion
7. Pour aller plus loin

# Introduction

---

Depuis 2005 : Un cadre juridique en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap



- Égalité des droits et principe de non discrimination



- Des valeurs communes à l'ensemble de la société !

# Quelles sont les obligations légales des organismes de formation et CFA ?

---

**Loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits, la citoyenneté et la participation des personnes en situation de handicap :

- Principe de non-discrimination
- Droit à la compensation



- Décret du 9 janvier 2006
- Décret du 17 mai 2006



**Loi du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir professionnel :


- Référent handicap
- Démarche Qualiopi






# Qu'est-ce que l'accessibilité pour un organisme de formation ou un CFA ?

---

**Les organismes de formation et CFA** : des établissements recevant du public (ERP)

- Réglementation spécifique 

**Devoir d'accessibilité sur trois niveaux :**

- Bâti 
- Prestation de formation 
- Posture du professionnel 

# Qu'est-ce que l'accessibilité pour un organisme de formation ou un CFA ?

---

## Accessibilité numérique :

- Accès aux poste informatiques
- Contenus accessibles
- RG2A



## Registre public d'accessibilité :

- Guide d'aide à la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité



# Concrètement, que dois-je faire lorsque j'accueille une personne en situation de handicap en formation ?

---

## Bien accueillir c'est :

- Repérer les difficultés
- Proposer des solutions adaptées



## Des solutions de différentes natures :

- Aménagements techniques



- Aménagements organisationnels



- Accompagnement humain



- Aménagements pédagogiques



Pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi : des aides financières de l'Agefiph et du FIPHFP pour le secteur public.



# À qui m'adresser pour obtenir des aides et accompagnements ?

---

## Des aides et prestations mobilisables auprès de l'Agefiph

- Prendre appui auprès des conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi et des Missions Locales



- Ressources Handicap Formation



**Ressources Handicap  
Formation**



# En conclusion

---

**Un cadre juridique étendu et précis**, reflet des principes essentiels d'égalité de droits et de citoyenneté



**De nombreux acteurs, aides et ressources** pour accompagner les OF et CFA : vous n'êtes pas seul !



# Pour aller plus loin

---



Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter le Centre de Ressources Numériques de la RHF, et les autres sources d'information mises à votre disposition.

<http://www.prithidf.org/>

<https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/>



Direction régionale  
des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail  
et de l'emploi (Direccte)





## Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

-

Université Paris Nanterre  
Bâtiment de la Formation Continue  
200 avenue de la République  
92001 Nanterre cedex  
01 40 97 78 66 - [cfa@liste.parisnanterre.fr](mailto:cfa@liste.parisnanterre.fr)  
<https://cfa.parisnanterre.fr/>